



Charte des matinées jeux et rencontres

Comment participer aux matinées jeux et rencontres ?

- ✓ Je prends connaissance de l'agenda.
- ✓ J'échange avec les parents employeurs en leur transmettant la charte des matinées jeux et rencontres et l'autorisation parentale.
- ✓ Je m'inscris aux dates souhaitées. Sans réponse du Relais Petite Enfance, ma participation est validée.
- ✓ En cas d'empêchement pour venir ou du changement du nombre d'enfants accueillis, je préviens les animatrices, par SMS au 06 09 54 70 37 ou au 07 77 96 34 80.

Tous les documents sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes : www.cc-sudesmanceau.fr, rubrique Vivre Ici, Le coin des assistants maternels.



Les matinées jeux et rencontres sont des temps professionnels destinés aux assistant(e)s maternel(e)s et gardes à domicile du territoire, accompagnés des enfants accueillis et de leurs propres enfants, avant leur entrée à l'école.

Une matinée jeux et rencontres c'est



jeux libres



motricité



éveil musical



lecture



temps festifs



une animatrice



12 enfants et
7 adultes maximum
par séance



Amplitude
9h15-11h15
(selon planning)

... sous le regard attentif des adultes.

Les départs et arrivées sont libres afin de respecter l'âge et le rythme de l'enfant. Le bien-être de l'enfant étant la priorité, il est préférable de reporter votre venue en cas d'enfants malades afin de limiter les risques de contagion.

Le parent pourra déposer l'enfant uniquement si le/la professionnel(elle) est présent(e). Des temps festifs organisés par le Relais Petite Enfance sont proposés aux parents et leurs enfants.



- respecter le droit à l'image
- limiter l'usage du téléphone portable
- liberté du choix de l'enfant



- autour de l'histoire personnelle de l'enfant et de sa famille, de ses collègues



- parole rassurante
- être à l'écoute des émotions de chacun



- **pour l'adulte** : ses expériences et ses pratiques professionnelles
- **pour l'enfant** : temps de découverte, de rencontres avec d'autres enfants et adultes



- avoir un regard professionnel
- prendre du recul sur le développement de l'enfant

Assistant maternel, je signe la charte

Nom :

Prénom :

Commune :

Lu et approuvé,